

La nouvelle stratégie pour redynamiser les Chambres de commerce

■ Le développement de l'offre commerciale, et par ricochet des ressources financières des CCIS, est la pierre angulaire de cette stratégie ■ L'objectif est d'améliorer l'attractivité de ces établissements et d'attirer les acteurs économiques ■ Un nouveau modèle de gouvernance sera adopté pour définir le rôle des élus et leurs attributions.

Le ministère de l'industrie veut donner un nouveau souffle aux Chambres de commerce, d'industrie et des services. A cet effet, une nouvelle stratégie quinquennale sera adoptée. La toile de fond de ce travail réalisé par le cabinet Mazars Maroc, en concertation avec les présidents des CCIS et le ministère de tutelle, est d'«améliorer les ressources financières de ces établissements qui se limitent aujourd'hui aux 10% perçus sur l'impôt sur les sociétés (IS) et les cotisations des ressortissants (sociétés membres)», explique en substance Nabil Bayahya, Associé exécutif de Mazars, qui précise que «80% de ces revenus sont absorbés par la masse salariale». Par conséquent, ils n'ont pas les moyens financiers pour accompagner les entreprises et les représenter efficacement. Dans ce sens, la nouvelle stratégie, dont la mise en œuvre démarrera à partir de cette fin d'année, repose d'abord sur le développement de l'offre commerciale des Chambres, et par ricochet leurs ressources financières. Dans cet esprit, le cabinet Mazars a conçu un catalogue de services qui sera déployé en fonction des



attentes des acteurs économiques de chaque région (écoles, formation professionnelle, accompagnement sur le plan commercial et marketing...). Au regard de l'associé Exécutif, il s'agit du seul moyen pour améliorer l'attractivité de ces représentations commerciales et leur donner la légitimité leur permettant d'attirer et représenter les acteurs économiques.

LE CABINET MAZARS A CONÇU UN CATALOGUE DE SERVICES QUI SERA DÉPLOYÉ EN FONCTION DES ATTENTES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE CHAQUE RÉGION

L'un des principaux dysfonctionnements révélés par le diagnostic de Mazars est «l'absence des PME et des grandes entreprises des rangs des CCIS». Autrement dit, les petits commerces sont prédominants. En guise d'exemple, «sur les 3 000 ressortissants de la CCIS de la région de Casablanca-Settat, seuls 20% sont des entreprises», explique un haut cadre. Il avance également que «la quasi-majorité détient uniquement une patente». A l'en croire, «il y en a qui n'exercent aucune activité commerciale et utilisent seulement les Chambres de commerce comme passerelle pour la Chambre des conseillers».

Faible présence des entreprises

Il est utile de souligner que les CCIS puisent leur légitimité dans leur caractère électif car la Constitution fait des Chambres professionnelles l'une des composantes de la

Chambre des conseillers en tant que représentants du secteur privé. «Cette situation a donné lieu à une politisation des Chambres de commerce, alors qu'elles sont des établissements économiques», ajoute le haut cadre. Selon lui, il serait urgent de mettre un dispositif pour couper court à ce type de ressortissants et attirer des patrons d'entreprises qui ont réussi dans le monde des affaires et qui sont capables de transmettre leur réussite et à même de représenter le tissu économique.

Pour y arriver, la deuxième partie du plan porte sur la restructuration de l'organigramme des CCIS. «Un nouveau modèle de gouvernance sera adopté pour définir le rôle des élus et leurs attributions», explique Nabil Bayahya. Le diagnostic confirme que les CCIS souffrent de multiples dysfonctionnements sur le plan organisationnel. D'abord chacune de ces Chambres a son propre organigramme. A cela s'ajoutent des ressources humaines sous-qualifiées. En effet, d'une part, les CCIS ne disposent pas d'un grand nombre de profils pouvant les représenter dans les forums et les grands débats et apporter une valeur ajoutée aux ressortissants, d'autre part, les ressources compétentes sont, de manière générale, dévalorisées par le mode de gestion, presque archaïque, dans certaines Chambres. A cet effet, les actions du cabinet à court et moyen terme concerneront dans un premier temps le réaménagement des équipes et la mise en place d'un système de formation permettant aux collaborateurs de ces établissements de développer leurs compétences et d'accompagner ce changement ■

IMANE TRARI

C'est quoi une CCIS ?

La Chambre de commerce, d'industrie et de services est d'abord un établissement public géré par des personnes privées démocratiquement élues. C'est ensuite une institution qui œuvre pour la promotion des entreprises, des hommes, des équipements, des idées et des connaissances. Elle a la tâche de défendre des intérêts privés et elle est tenue de le faire dans le cadre du respect de l'intérêt général. C'est également une interface et un corps intermédiaire entre les pouvoirs publics et le secteur privé. C'est aussi un interlocuteur qui a la double

tâche d'identifier et de faire connaître les doléances du secteur privé, mais aussi d'être le catalyseur évitant et désamorçant toute radicalisation des positions. Enfin, l'un des éléments les plus spectaculaires dans l'organisation de la CCIS, c'est ce mariage entre, d'une part, le bloc de souveraineté que sont les élus dont l'Etat a besoin pour leur expérience acquise par la pratique quotidienne des affaires, et, d'autre part, le bloc de compétences constitué d'agents permanents de l'appareil administratif. Ce mariage, s'il est réussi, ferait la force et la richesse de la CCIS ■